



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES
SOLIDARITÉS
EMPLOI



Journée régionale CEJ Jeunes en rupture Auvergne Rhône Alpes

Synthèse des échanges

1er Décembre 2023

SOMMAIRE

03

Contexte

04-07

Synthèse table ronde

08-10

Atelier 1 : Le co-accompagnement des jeunes en rupture

11-12

Atelier 2 : Définition partagée du jeune en rupture

13-23

Atelier 3: Les pratiques innovantes de repérage et d'aller vers

24

Remerciements

CONTEXTE

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, la Préfecture de Région et le SIL' Jeune ont organisé une conférence régionale sur le volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune, le 1er décembre 2023 à la Maison de l'Emploi de Saint Étienne.

Le volet jeune en rupture du contrat d'engagement jeune, porté par le ministère du Travail et inscrit dans le pacte des solidarités, vise à mobiliser des moyens spécifiques afin de mieux repérer, remobiliser et accompagner les jeunes les plus en difficulté, par des voies qui leur sont adaptées.

La journée a été l'occasion de se questionner, dans un premier temps, sur les difficultés rencontrées par certains jeunes qui peuvent les conduire à l'invisibilité ou à la rupture, grâce à l'intervention de Mme Claire Caboche, docteure ès sciences de l'éducation et experte des jeunes invisibles.

Puis, à travers une table ronde, de revenir sur les projets déployés, en Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune. Ce temps d'échanges de pratiques sur le repérage, la mobilisation des jeunes, leur entrée en contrat d'engagement jeune ainsi que sur l'approche pluridisciplinaire de l'accompagnement (logement, mobilité, santé, insertion professionnelle) avait pour objectif de tirer les premiers enseignements de ce dispositif.

L'après-midi a permis aux participants de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques dans le cadre d'ateliers thématiques.

TABLE RONDE

Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes en rupture et quelles solutions sont apportées dans le cadre du volet Jeune en rupture du CEJ ?

Intervenants :

- Lou BOURDON, coordinatrice de service social, ASEA 07
- Benoît LEBEAU, directeur adjoint CAPSO, CAPSO 01
- Barthélémy CROZIER, coordinateur SIL Jeune, Centre Rimbaud 42
- Ludovic COHENDET, délégué régional adjoint, AMILAURA
- Annabelle CUEFF, responsable de l'analyse des politiques publiques et chargée de développement territorial, TAPAJ France

Animation : Emilie GROUES



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les difficultés rencontrées par les jeunes dits en rupture

On rencontre les mêmes typologies de jeunes que ce soit en zone rurale ou en milieu urbain, mais les réponses ne doivent pas être les mêmes. Ce sont des publics qui subissent de l'isolement physique et/ou de l'isolement social.

Ces jeunes ont de nombreuses difficultés et ont déjà frappé à de nombreuses portes sans jamais trouver les réponses adaptées car, pour certains, ils sont dans l'incapacité de s'adapter aux structures et aux dispositifs proposés. C'est alors aux institutions de s'adapter à leurs besoins et de leur proposer un parcours qui leur correspond.

Exemples de solutions apportées dans le cadre du CEJ-JR

TAPAJ FRANCE

Le dispositif TAPAJ pré-existait au CEJ-JR mais le vocabulaire est le même : aller vers dans toutes ses formes / souplesse / réponse immédiate au jeune et "chaque porte doit être la bonne".

Tapaj s'adresse aux jeunes en errance (squats, rue, chrs...), en grande précarité et avec des conduites addictives. Dans Tapaj, l'emploi n'est pas pensé comme une finalité mais comme une mise en action immédiate et en offrant une rémunération aussi immédiate. Le travail est vecteur de lien social, de confiance et permet l'accompagnement et l'entrée en parcours de soin.

La remobilisation par la mobilité

CAPSO

Dans l'Ain, la question de la mobilité est prégnante. Le partenariat avec Mov'easy permet de capter les jeunes par le biais de la mobilité, en leur permettant de passer un permis boîte automatique pour une somme modeste (contre la mise en place d'un transport utile ou solidaire par ces jeunes une fois le permis obtenu). Outre l'apport d'une solution concrète et immédiate aux freins de mobilité, c'est également l'occasion de travailler avec le jeune sur son organisation.

L'accompagnement au logement

ADSEA 07

L'entrée en autonomie dans le logement demande un réel accompagnement "vers et dans" (de l'administratif jusqu'à aider à comprendre ce que c'est que de vivre dans un logement à soi, dans le quotidien). Sur le projet en Ardèche, 3 structures accompagnent au logement et une réflexion est portée sur la mise en place de logement provisoire pour permettre aux jeunes d'apprendre à vivre en autonomie pendant la recherche d'un logement plus pérenne.

Un lieu unique pour répondre aux problématiques

SIL Jeunes

La rupture est parfois la conséquence de l'éclatement des services sociaux et d'accompagnement. La notion de guichet unique parle aux jeunes car cela leur permet de ne pas avoir à raconter tous leurs problèmes plusieurs fois. Ainsi, au SIL Jeunes, plusieurs professionnels sont rassemblés au même endroit, ce qui favorise et facilite la co-construction et le co-accompagnement des jeunes.

Permettre aux jeunes de rentrer dans le droit commun

AMILAURA

Pour aboutir au co-accompagnement, il a fallu du temps, se rencontrer, se parler, partager, trouver les mots communs et trouver un terrain d'entente entre les différents projets. Une mission locale, s'est un territoire. Le cap CEJ fixé n'est pas celui des missions locales, les conditions sont imposées et il faut donc trouver un terrain d'entente pour prendre en compte nos contraintes et obligations. De plus, le réseau des missions locales a des attentes envers les porteurs, notamment que tous ces jeunes repérés et/ou remobilisés soient orientés vers le droit commun, c'est à dire la mission locale.

Conclusion de la table-ronde :

Le parcours du jeune en rupture, de par son cumul de difficultés, exige une réponse pluridisciplinaire et ajustée à ses besoins en temps réel. Il faut pour ça œuvrer pour l'existence d'un écosystème partenarial fort.



Questions réponses avec la salle

Qu'est-ce qui est "culturel" dans l'accès au logement ?

Pour un jeune, entrer dans un logement n'est pas inné (faire ses courses, cuisiner...), notamment pour ceux en rupture familiale. Dans l'accompagnement de proximité, le lien se fait avec le référent sur ces sujets (par exemple, ne pas partir au travail le ventre vide).

Logement : FJT, avez-vous des places fléchées pour les jeunes CEJ JR?

Il y a des places fléchées dans les objectifs de la réponse à l'appel à projet car des FJT sont membres du consortium, par contre ce n'est pas le cas pour les centres d'hébergement d'urgence. La présence du SIAO dans le consortium permet d'aider à trouver des places.

Qui d'entre nous va chercher les 40% de jeunes qui ne sont pas forcément en grande difficulté (mais ne sortent pas de leur chambre, ne sont pas dans l'espace public...) parfois issus de familles qui ne sont pas forcément en précarité et dans le déni de leurs difficultés?

- Aller vers les familles, les commerçants. Faire connaître le projet pour que les familles en parlent aux jeunes.
- Le meilleur vecteur d'information est le jeune lui-même. Le bouche à oreille et le pair à pair fonctionnent.
- Se rapprocher des élus, en zone rurale notamment, qui sont proches des familles
- La question de l'entourage est importante, il faut faire connaître les missions locales et le réseau des acteurs.

Interventions sur la communication sur les réseaux sociaux

Via compétences

La rencontre physique est importante mais le numérique a aussi un rôle à jouer. Seul moyen de sortir de sa chambre pour certains jeunes sont les réseaux sociaux. Via compétences fait des vidéos de jeunes, par les jeunes et pour les jeunes. On a entamé des interviews de personnalité du monde sportif, économique... qui parlent de leur rapport à la formation, à l'éducation.

Sil Jeune

Travailler avec les réseaux sociaux ce sont des compétences spécifiques, quand on est travailleur social, on n'a pas forcément les savoir-faire, il est important de s'appuyer sur d'autres acteurs.

We tech care : "Le déclic Médiateur digital"

Nous réalisons des maraudes numériques : au moyen de vidéos-publicités ciblées sur les réseaux sociaux, le jeune est invité à démarrer une discussion par message (WhatsApp ou Messenger), modalité plus intime et plus engageante dans la relation, avec un médiateur qui l'oriente ensuite vers le parcours adapté (raccrochage à une structure d'insertion et relance du jeune jusqu'à ce qu'il honore son 1er rendez-vous, coaching/mentorat, accompagnement direct à l'emploi...).

ATELIERS

01

LE CO-ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN RUPTURE

Objectifs : Produire un protocole idéal de travail conjoint Missions locales-porteur.

- > identifier quels sont les besoins respectifs (de chaque acteur) dans les différentes phases du CEJ JR?
- > Quels sont les besoins qui ne trouvent pas de réponses, en quoi sont ils bloquants ?



IDENTIFICATION DES BESOINS

BESOINS DES PORTEURS ENVERS LA ML

BESOINS DES ML ENVERS LE PORTEUR

En amont du CEJ

- Une communication directe et fluide
- Un dialogue continu entre professionnels
- La vérification de l'éligibilité du jeune
- Une souplesse au regard des règles et critères d'éligibilité
- Une sécurisation financière du jeune via le PACEA
- Connaître l'offre de service de la ML
- Accéder à cette offre de service
- Orientation par la milo des jeunes qui auraient besoin d'un CEJ mais qui ne sont pas prêts.

- Quel le porteur identifie des jeunes non connus de la ML
- Connaître l'identité de tous les jeunes rencontrés dès le repérage
- Repérer les jeunes qui pensent que la Milo n'est pas pour eux
- Une fois le diagnostic posé par le porteur, connaître le profil des jeunes et savoir ce qui va être travaillé pendant la phase de remobilisation

à la contractualisation

- Accepter la signature d'un CEJ "test" ou de court terme pour sécurisation du jeune
- Harmoniser les pratiques le niveau d'information entre missions locales
- De la clarté sur les pré-requis et le process pour la signature du CEJ
- Une confiance sur la préparation du jeune pour la signature d'un CEJ et donc faire confiance au regard du porteur sur le jeune

- Mieux définir qui fait quoi dans l'accompagnement

après la signature du CEJ

- Accepter un assouplissement des règles internes au CEJ : suppression du sas collectif d'entrée, nombres d'heures hebdomadaires...
- Ne pas être concentré uniquement sur l'emploi (prendre en compte la santé, l'insertion...)
- Ne pas faire que du collectif

- Concilier les cultures de tous les partenaires du consortium pour parler la même langue
- Avoir une meilleure connaissance de l'offre de service des membres du consortium

Le co-accompagnement "idéal" des jeunes en rupture

En amont du CEJ

- Chaque porteur CEJ -JR a un référent technique (interlocuteur au niveau opérationnel) au sein de la Mission locale afin de pouvoir échanger et dialoguer de façon fluide sur les situations des jeunes rencontrés, leur éligibilité au projet préparer une future contractualisation...
- Se rencontrer tous une fois par mois pour se parler, se connaître, utiliser un langage commun et se positionner en prévention des ruptures du jeune
- Organisation d'immersions permettant de connaître les offres de chacun

à la contractualisation

- Signer des CEJ de court terme renouvelable (idéalement 4 mois plutôt que 3, au regard des critères d'admission en FJT *(déjà effectif au sein de certaines ML)*)
- S'accorder sur la situation du jeune au moment de la signature et définir ensemble des objectifs communs au regard de ceux donnés au jeune
- Organiser une réunion tripartite

après la signature du CEJ

- Bonne connaissance des offres de service des différents membres du consortium et de la mission locale
- Etablir un plan d'action partagé commun
- Négocier les objectifs et poser le cadre ensemble auprès du jeune
- Co-signer les sanctions éventuelles
- Modéliser les articulations entre porteurs et missions locales

02

LA DÉFINITION PARTAGÉE DU JEUNE EN RUPTURE

Objectifs : Partager des éléments d'accord et de désaccord sur la notion de rupture pour essayer de trouver une vision commune.

- > qu'est-ce qui fait consensus dans la notion de rupture? comment est discutée et partagée cette définition?
- > Identifier des leviers d'action pour se mettre d'accord

Points d'accords sur la notion

Rupture = un ensemble de critères cumulés
Rupture avec le SPE de plus de 5 mois
Jeune en rupture n'est pas seulement un jeune invisible
Jeune connu d'aucune institution
Aucun accompagnement
Sans accès aux droits
Isolé (hikikomori)
Problématiques de santé mentale
Comportement transgressif, rébellion
Décrochage scolaire
Situation de précarité
Peut avoir des diplômes
Pertes de liens, désaffiliation, absence de réseaux
Errance : l'un des critères
Inscription ne veut pas dire accompagnement
Non-adhésion, rejet de l'institution
La rupture peut être faite de plusieurs aller-retour entre échecs et réussites

Désaccords sur la notion

Un jeune en contact avec PE ou ML peut être en rupture
Les critères de rupture sont définis uniquement par les financeurs
L'errance comme critère suffisant pour définir la rupture
Addictions: n'est pas toujours un critère

LES LEVIERS D'ACTION POUR AVANCER ENSEMBLE

- Un référent unique avec des échanges réguliers entre acteurs
- Des instances de dialogue et des outils pour les situations complexes (ML-référent-DDETS...)
- Construire une culture commune
- Comprendre les contraintes des uns et des autres et les invariants
- Former les équipes accompagnantes (par ex. sur la santé mentale)
- Travailler d'abord les freins périphériques avant de travailler l'insertion
- Souplesse et sur-mesure
- Vérifier l'éligibilité par rapport au cahier des charges; ne pas attendre 3 mois pour signaler au jeune qu'il est inéligible
- Travailler la communication des ML sur le CEJ JR
- Prendre toutes les informations nécessaires lors de la 1ère rencontre pour identifier si le jeune est "sur les listes"
- Partir du jeune et son besoin = moyen de se repositionner entre acteurs (le jeune a le dernier mot si besoin d'accompagnement CEJ-JR ou pas).
- Arriver sur un territoire = repartir à zéro

03

LES PRATIQUES INNOVANTES DE REPÉRAGE ET D'ALLER VERS

Objectifs : échanger sur les modalités d'aller vers déployées par les porteurs et partager des bonnes pratiques.

> Rédiger des fiches supports pour présenter sa pratique et échanges avec le groupe pour réfléchir à des points d'amélioration.

> La DGEFP a réalisé des guides de capitalisation sur l'aller vers et la remobilisation des publics. Les retours fait par les porteurs lors de l'atelier pratiques innovantes, recourent les préconisations faites par le ministère du Travail, qui sont synthétisées dans les fiches suivantes.

Les pratiques de repérage sont multiples et il n'en existe pas de bonnes ou de mauvaises « dans l'absolu ». L'observation de terrain amène à penser que les plus efficaces sont celles qui s'adaptent aux types de publics visés, ainsi qu'aux ressources et acteurs présents sur le territoire. Elles exigent donc une connaissance suffisante des publics visés et des ressources les plus adaptées pour établir un contact.

Elles s'appuient sur trois principes d'action : « aller vers », « être visible (identifié) et amorcer la relation », « prendre appui sur les ressources d'un territoire »

Suivant ces 3 principes d'action, 7 types de pratiques se dégagent pour un repérage réussi :

- Les maraudes dans les espaces publics ;
- le porte-à-porte ;
- le repérage par les pairs ;
- la présence dans un tiers-lieu ou autre lieu non institutionnel ;
- les démarches d'aller vers à l'aide d'un camion, bus ou véhicule aménagé ;
- le repérage via des acteurs de proximité ;
- le repérage à l'occasion d'évènements culturels, sportifs ou festifs .

Pour plus d'impact, il est important d'élargir très largement le cercle des parties prenantes à engager dans la dynamique du projet, pour réussir à mailler finement un territoire via des intervenants relevant du quotidien des jeunes ou de leur famille : boulangers, pharmaciens, buralistes, vendeurs de restauration rapide ou agents de gare par exemple sont autant de points de contact ordinaires avec des publics bien visibles à l'échelle d'un quartier. Il est alors important de prendre le temps de donner de l'information concrète sur le projet à des acteurs du quotidien, et de laisser affiches et/ou flyers, afin qu'ils soient en mesure de relayer.

MARAUDES DANS L'ESPACE PUBLIC

SYNTHÈSE

Il s'agit de mobiliser des éducateurs ou conseillers pour se rendre dans les lieux publics fréquentés par les jeunes, d'aller à leur rencontre dans un lieu de confiance pour ceux qui ne viennent pas ou plus dans les services publics de l'emploi. Il existe plusieurs modalités en termes d'espace et de temps : la maraude peut viser des lieux précis ou couvrir un territoire global, elle peut avoir lieu le soir et/ou pendant les heures scolaires pour repérer ceux qui ont décroché.

La maraude s'appuie sur des partenaires locaux, qui peuvent y participer, fournir des informations. La présence de ces professionnels sur le terrain va permettre aux jeunes de s'habituer à eux, de nouer un lien de confiance, pour les amener à initier un accompagnement

OBJECTIFS

- Rencontrer dans l'espace public des jeunes qui ne fréquentent aucune institution et/ou leurs proches.
- Amener l'offre de services là où elle ne se trouve pas.
- Sortir du cadre institutionnel pour toucher des jeunes méfiants vis-à-vis des institutions.
- Construire un lien de confiance avec les jeunes sur le terrain, pour ensuite les amener à entrer en contact avec les membres du service public
- Toucher les jeunes sans moyen de mobilité et sans accès aux transports en commun.
- Commencer l'accompagnement dès le repérage.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Connaître le terrain, les lieux de rassemblements et les problématiques particulières des publics
- Nouer des partenariats avec les acteurs locaux (aide au repérage, à se faire connaître, réalisation de maraudes communes...).
- Faire des maraudes à des horaires atypiques, aux heures de regroupement des jeunes (le soir) ou aux horaires scolaires pour repérer ceux qui ne sont pas dans les établissements scolaires.
- Faire des maraudes par des professionnels formés à « l'aller-vers » et habitués à ce type de public (travailleurs sociaux, éducateurs de rue...).
- Mobiliser des professionnels à double profil, conseillers et éducateurs, ou un binôme de conseillers « mission locale / éducateur ou travailleur social », permettant de démarrer directement l'accompagnement.
- Faire des maraudes régulières pour être connus, identifiés, et entrer en contact à plusieurs reprises avec les mêmes jeunes.

PORTE À PORTE

SYNTHÈSE

Coûteuse en temps et en moyen humains, elle est néanmoins pertinente dans plusieurs cas : action sur un périmètre bien délimité voire isolé, où la présence des institutions est moindre, où le tissu socio-économique est fragile, avec une population en repli. Pour maximiser ces effets, cette méthode requiert une bonne articulation avec le volet (re)mobilisation . Confier ce porte à porte à des professionnels qui connaissent le territoire et ses habitants permet de d'adapter l'approche et la posture pour convaincre les jeunes et/ou leurs parents de se rapprocher d'une structure d'accompagnement.

OBJECTIFS

- Toucher les jeunes sans moyen de mobilité et sans accès aux transports en commun.
- Amener l'information aux jeunes et à leurs parents directement à leur domicile.
- Tirer parti du cadre sécurisant du foyer pour favoriser l'écoute des jeunes.
- Aller vers des personnes « invisibles » qui sortent peu de chez elles

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Constituer une équipe de porte-à-porte intégrant des personnes qui connaissent bien les territoires et les publics visés.
- Mobiliser des personnes et acteurs emblématiques du quartier, afin qu'ils informent et puissent introduire l'équipe auprès des habitants du territoire.
- Assurer une bonne articulation et une bonne transmission d'informations entre l'équipe de repérage et l'équipe d'accompagnement.
- Informer sur l'existence de l'action est le premier objectif, mais il est nécessaire d'avoir, dès la prise de contact, une attitude d'écoute et d'ouverture, en dehors de toute injonction.

REPÉRAGE PAR LES PAIRS

SYNTHÈSE

La mobilisation de pairs est un levier efficace pour parvenir à atteindre les jeunes les plus éloignés des institutions. Le plus souvent le pair est une personne déjà accompagnée, ou qui a été accompagnée, qui va faire connaître la structure ou le dispositif en l'expliquant par le bouche à oreille ou les réseaux sociaux, ou en invitant d'autres jeunes à un événement par exemple. Cela fonctionne également avec les familles des personnes accompagnées. Certaines structures utilisent ce levier en confiant à des jeunes qu'elles accompagnent ce rôle d'ambassadeurs, pour qu'ils attirent à leur tour d'autres jeunes, et qu'un cercle vertueux se crée ainsi.

OBJECTIFS

- Faire participer les jeunes au repérage d'autres jeunes de leur entourage.
- Créer un cercle vertueux où chaque jeune accompagné oriente de nouveaux jeunes.
- Atteindre des publics spécifiques, particulièrement difficiles à repérer, par la mobilisation de leurs pairs.
- Dépasser la méfiance en passant par des personnes de confiance.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Nommer des jeunes (en service civique, bénévoles et/ou des jeunes accompagnés) ambassadeurs des actions développées.
- Engager les jeunes accompagnés à faire connaître à leur entourage les actions dont ils ont bénéficié.
- Faire participer les ambassadeurs à des animations culturelles et assurer un relais de leur participation sur les réseaux sociaux.

UTILISATION D'UN TIERS LIEU

SYNTHÈSE

Le tiers-lieu fait office de point d'ancrage des porteurs de projet dans l'environnement des jeunes « invisibles ». Il constitue un moyen passif de connaître et de se faire connaître des jeunes, pour leur laisser s'approprier à leur rythme ce nouveau lieu et décider de leur propre chef de « franchir le pas de la porte ». Une fois le local adopté, ils peuvent disposer des services nécessaires pour remédier à leur précarité, et d'une présence bienveillante pour communiquer dès lors qu'ils en ressentent le besoin. La confiance s'installe de manière plus subtile mais aussi plus durable, créant toutes les conditions propices à une prise de contact fructueuse tout en respectant le rythme du jeune. L'équipe d'accueil et l'aide proposée sont ainsi associées à un lieu familier, et par extension rassurant. L'utilisation des tiers-lieux constitue dès lors un moyen innovant de se faire remarquer des jeunes et de faciliter le contact avec eux, complémentaire au travail de maraudes et de mobilisation par les pairs.

OBJECTIFS

- Rencontrer des jeunes présents dans un espace dédié, qui ne fréquentent aucune institution.
- Amener l'offre de services dans les territoires où elle ne se trouve pas.
- Sortir du cadre institutionnel pour toucher des jeunes méfiants vis-à-vis des institutions.
- Toucher les jeunes sans moyen de mobilité et sans accès aux transports en commun.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Implanter les locaux physiques dans un milieu fréquenté par les jeunes .
- Laisser les jeunes s'habituer à ce nouveau lieu et éveiller leur curiosité.
- Équiper les locaux de services qui présentent une utilité pratique et un lieu de confort.
- ✦ C'est une démarche de long terme qui nécessite une présence et une animation.
- ✦ Le lieu n'est pas suffisant en soi.

REPÉRAGE AVEC UN CAMION, BUS OU VÉHICULE AMÉNAGÉ

SYNTHÈSE

L'utilisation d'un véhicule est un moyen « d'aller-vers » adapté tant au milieu rural qu'au milieu urbain. En milieu rural, il est indispensable pour aller au-devant de jeunes souvent peu mobiles. En milieu urbain, il sert d'espace d'accueil mobile et immédiat. Souvent aménagé comme lieu de rencontre et de travail pour les professionnels, ce véhicule peut se substituer aux accueils classiques et ainsi éviter de « perdre » le jeune entre le moment du repérage et le début de l'accompagnement. Ici, l'accompagnement peut démarrer immédiatement dans le véhicule. Cet outil de travail permet aussi de répondre de façon rapide et adaptée aux sollicitations des partenaires du terrain qui repèrent des jeunes dans le cadre de leur activité. Il est en outre utilisé par certains projets pour conduire des jeunes à leurs rendez-vous. C'est un outil flexible et adaptable, qui permet de sortir d'un cadre institutionnel souvent problématique pour les jeunes dit en rupture.

OBJECTIFS

- Accéder plus facilement au milieu rural, pour des projets se déployant sur plusieurs communes.
- Toucher les jeunes sans moyen de mobilité et sans accès aux transports en commun. • Sortir du cadre d'un « guichet institutionnel » pour toucher des jeunes en méfiance.
- Commencer l'accompagnement dès le repérage.
- Amener l'offre de services dans les territoires où elle ne se trouve pas.
- Répondre aux demandes des communes.
- Disposer d'un espace d'accompagnement sur place pour s'adapter à la situation du jeune.
- Proposer des solutions immédiates aux difficultés des jeunes qui se présentent au camion.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Disposer d'un partenariat solide pour établir un parcours permettant de toucher le plus de jeunes possible. Se coordonner avec les mairies pour faire la publicité du passage du véhicule.
- Aménager le véhicule pour accueillir les jeunes dans un cadre convivial et établir une relation de confiance hors des pratiques institutionnelles.
- Donner une identité visuelle au véhicule pour faciliter son repérage par les jeunes. Plus le véhicule sera reconnu, plus les personnes viendront d'elles-mêmes.
- Se déplacer sur des horaires atypiques, aux heures de regroupement des jeunes.
- Faire du véhicule itinérant un espace de ressources pratiques pour inciter les jeunes à s'y rendre régulièrement.
- Donner accès au véhicule aux partenaires pour y concentrer l'offre de services.
- Thématiser les venues du camion itinérant en fonction des endroits afin d'engendrer la venue de nouveaux publics curieux, en plus des personnes déjà en parcours.

REPÉRAGE VIA DES ACTEURS DE PROXIMITÉ

SYNTHÈSE

Les acteurs de proximité représentent une aide précieuse, pour ne pas dire indispensable, à la bonne réussite du repérage des jeunes. Les municipalités offrent alors leur appui pour faciliter l'interaction avec l'ensemble de ces acteurs, qui peuvent être de nature très diverse : associations caritatives, associations de prévention, commerçants, clubs sportifs, opérateurs de transport en commun ou encore police municipale. Ils constituent parfois la seule porte d'entrée pour repérer de jeunes « en rupture », et à ce titre, leur implication dans les projets de repérage s'avère des plus utiles. En se faisant les relais auprès des référents, ils deviennent ainsi partie prenante de la démarche, et peuvent en outre offrir un lieu de neutralité pour une première prise de contact avec le référent

OBJECTIFS

- Identifier des jeunes éloignés des institutions classiques. • Capitaliser sur un vaste réseau de services de proximité, au contact du jeune.
- Développer la communication de manière interactive.
- Accéder plus facilement au milieu rural pour des projets dont le périmètre se situe sur plusieurs communes.
- Surveiller l'activité des jeunes repérés afin de remédier aux nuisances occasionnées pour les acteurs de proximité.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Mettre en place un partenariat formel et informel étendu pour toucher le plus de jeunes possible (commerces, clubs sportifs, associations...).
- Favoriser le dialogue avec les structures pour qu'elles puissent relayer les informations de repérage de manière fluide.
- Se coordonner avec les mairies pour faire la publicité du dispositif.
- Déployer les référents sur le territoire pour mieux se faire connaître.
- Se déplacer sur des horaires atypiques, aux heures de regroupement des jeunes (par exemple le soir)

REPÉRAGE LORS D'ÉVÈNEMENTS

SYNTHÈSE

Les structures porteuses des projets peuvent profiter de l'organisation d'évènements festifs, sportifs, culturels ou organiser leurs propres évènements, pour initier une dynamique de repérage des jeunes qui se rendraient à ces évènements. S'ils n'ont pas pour objectif principal le repérage et la (re)mobilisation de public, ils permettent de sensibiliser une large part de participants, et pas seulement les jeunes. L'information à une échelle large et le bouche à oreille sont alors de mise. La communication autour des projets portés par les structures s'établit dans des cadres moins institutionnels durant ces moments, ce qui peut alors baisser la méfiance des jeunes envers elles. Des partenariats avec des acteurs qui n'appartiennent pas au monde de l'accompagnement et du travail social peuvent se tisser dans le cadre de la tenue de ces évènements. A moyen terme, ce nouveau maillage peut aboutir à des orientations de la part des partenaires de leurs publics ou usagers vers les structures porteuses de projet

OBJECTIFS

- Profiter de regroupements déjà existants pour capter des publics.
- Attirer les publics par des activités qui se détournent de l'objectif immédiat d'insertion professionnelle.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Mettre en place des partenariats avec des acteurs qui organisent des évènements susceptibles d'accueillir des jeunes pour multiplier les lieux de présence de l'équipe de repérage.
- Organiser ou participer à des évènements qui correspondent aux pratiques supposées des jeunes du territoire.
- Savoir présenter son offre de service à un large public lors des évènements pour favoriser le bouche à oreille.
- Cibler les évènements et les lieux en fonction des publics ciblés.
- Lors de l'évènement, s'équiper d'outils et d'offres pouvant intéresser les publics visés
- Prendre contact préalablement avec l'organisateur pour le succès de l'opération.
- Se rendre visible sur les lieux de l'évènement (flyers, logo, roll-up, etc.).

EXEMPLES D'ACTIONS EN AURA

CEJ Jeune en Rupture

Auvergne Rhône-Alpes

Pratiques de repérage et d'Aller vers les jeunes en rupture

Nom du porteur	EN GA JER (Métropole Grenobloise)
Titre de la pratique	Apéro Gaming
Descriptif sommaire	Évènement organisé sur les territoires non couverts par la prévention spécialisée, en lien avec les partenaires jeunesse pour attirer les jeunes en rupture ou leurs pairs
Profil du(des) professionnel(s) en charge de l'Aller Vers	1 professionnel « accès au droit », des animateurs jeunesse spécialisé, éducateurs de prévention, médiateur, ...
Fréquence de l'aller vers	1 évènement + aller-vers avant/après avec élus, médiateur jeunesse ou autre pro en lien avec les jeunes du territoire
Le(s) lieu(x) de l'aller vers	Territoires non couverts par le prévention spécialisée
Modalités	Flyer, activité ludique avec du temps d'attente + buffet d'accroche + dialogue informel
Typologie de jeune visés / rencontrés	Jeunes dans un territoire sans ML proche et peu d'autres solutions. Il faut ensuite « trier » ceux qui ne sont pas en rupture
Nombre de jeunes touchés VS nombre de jeunes éligibles au CEJ-JR	30 pour 2 éligibles
Pourquoi avoir choisi cette méthode, qu'est-ce qui vous plaît dans cette méthode ?	Mobiliser les acteurs Rendre visible le dispositif
Est-ce que vous êtes satisfait du résultat au vu du temps passé ? Sur quels points souhaiteriez-vous l'améliorer et pourquoi ?	Contribuer au maillage de l'aller-vers Apprendre à travailler ensemble Maraude numérique à développer

Nom du porteur	SAGESS
Titre de la pratique	Aller vers
Descriptif sommaire	Direct avec les jeunes dans l'environnement Lien avec structures locales Transversalité entre services du pôle Test numérique (DISCORD)
Profil du(des) professionnel(s) en charge de l'Aller Vers	Educatuers
Fréquence de l'aller vers	Autant de fois par semaine que possible (en général 3x1h)
Le(s) lieu(x) de l'aller vers	Rural, pén-urbain en priorité Service prévention spécialisé en agglomération
Modalités	Parler aux jeunes, s'intéresser à eux, proposer des actions, des chantiers
Typologie de jeune visés / rencontrés	Tous les jeunes. On parle à tout le monde (jeunes et moins jeunes). On peut rencontrer un parent, un proche
Nombre de jeunes touchés VS nombre de jeunes éligibles au CEJ-JR	170 jeunes en difficulté rencontrés en Aller vers 40 jeunes éligibles 20 jeunes en CEJ JR
Pourquoi avoir choisi cette méthode, qu'est-ce qui vous plaît dans cette méthode ?	Méthode qui fonctionne en prévention spécialisée Contact direct avec les jeunes Réponse immédiate (au possible), adaptation

Nom du porteur	CAPSO
Titre de la pratique	Mov'Easy, financement permis JR
Descriptif sommaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Repérage des jeunes sur leurs lieux de vie 2. Remobilisation et mise à jour des documents administratifs 3. Inscription ML, CEJ-JR 4. Forme théorique et pratiques de la conduite Mov'Easy
Profil du(des) professionnel(s) en charge de l'Aller Vers	Educatrices, CIP, psychologue
Fréquence de l'aller vers	Au minimum 3 fois par semaine, par territoire d'action
Le(s) lieu(x) de l'aller vers	Tous les lieux publics (rue) Domicile des jeunes
Modalités	Jeunes en réseau (partenaires/aller vers) Présentation des différents modes d'accompagnement en fonction des besoins
Typologie de jeune visés / rencontrés	Jeunes 16-25 ans (28 ans RQTH) Département de l'Ain Rupture avec les institutions (ML/PE/CE) depuis au moins 5 mois
Nombre de jeunes touchés VS nombre de jeunes éligibles au CEJ-JR	34 jeunes dispositifs Mov'Easy, tous JR
Pourquoi avoir choisi cette méthode, qu'est-ce qui vous plaît dans cette méthode ?	La mobilité est un frein pour ces jeunes Faciliter l'insertion socio-professionnelle grâce au permis

REMERCIEMENTS

La préfecture de région et Cécilie Cristia-Leroy, Commissaire à la lutte contre la pauvreté, remercient :

- La ville de Saint-Étienne pour la mise à disposition et l'accueil au sein de la Maison de l'Emploi.
- Monsieur Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire, pour l'introduction de ce séminaire.
- Mme Claire Caboche, docteur ès sciences de l'éducation, experte des jeunes invisibles, pour sa conférence éclairante sur les processus d'invisibilisations des jeunes, les profils de ces jeunes et les solutions à imaginer pour les accompagner.
- Les tapajeurs : Clara V. , Clara C. , Justine R. , Killian H. , et Désiré T. , qui ont travaillé efficacement durant cette journée à la mise en place des espaces de travail, l'accueil des participants et le service des repas et collations.
- Kaléidoscope pour l'animation de la table ronde et des ateliers.
- Le Sil Jeune et l'association Rimbaud qui ont co-organisé cette journée.
- Les services de la DREETS pour la co-conception de la journée et la réalisation de ce document de synthèse.
- Tous les participants pour leurs contributions à cette journée enrichissante et constructive.